



Ligue de Taekwondo Centre Val de Loire

1 bis rue Henri Roy 4500 ORMEANS

E-mail :

Tél :

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et élective

Date : Dimanche 7 décembre 2025

Heure : de 14h00 à 17h00

Lieu : Complexe Sportif Orléans-La-Source, rue Alain Fournier, 45100 Orléans

I. Ouverture de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue de Taekwondo Centre-Val de Loire est ouverte à 14h00 par Mme GARNIER Michèle, Présidente par intérim de la Ligue.

La Présidente souhaite la bienvenue aux représentants des clubs affiliés et remercie l'ensemble des participants pour leur présence et leur engagement dans la vie institutionnelle de la Ligue.

II. Vérification des présences – Quorum

Il est procédé à l'émargement des représentants des clubs affiliés, ainsi qu'au contrôle des pouvoirs régulièrement établis conformément aux statuts et au règlement intérieur de la Ligue.

Après vérification, il est constaté que le quorum statutaire est atteint, les clubs présents ou représentés représentant au moins le quart des membres et des voix.

Presents : 11 Clubs avec 23 voix, **en conséquence, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.**

III. Adoption de l'ordre du jour

La Présidente rappelle l'ordre du jour tel que figurant dans la convocation adressée aux clubs en date du 5 novembre 2025 :

1. Élection du Président par le Comité Directeur
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Rapports d'activité des commissions
5. Projet de la Ligue
6. Budget prévisionnel
7. Questions diverses

L'

Mise au vote de l'Ordre du jour

Abstention 0 Contre 0 Pour 23 voix

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité de 23 voix

IV. Élection du Président de la Ligue

Conformément aux statuts de la Ligue et aux dispositions du Code du sport, le Comité Directeur procède à l'élection du Président de la Ligue Centre-Val de Loire.

À l'issue du scrutin, Madame Michele Garnier est élue Présidente de la Ligue de Taekwondo Centre-Val de Loire à l'unanimité par l'assemblée Générale.

Nouveau BUREAU DRECTEUR LIGUE CVL

PRESIDENTE	Mme GARNIER Michèle
Vice Président	M. MIKKI Zakariae
Secrétaire	M. OCHAN Omar
Secrétaire Adjointe	Mme DIAGNE Malado
Trésorier	M. MAACH Jamal
Tresorier Adjoint	Mme IMAM Kawthar

Mise au vote du nouveau bureau

Abstention 0 Contre 0 Pour 23 voix

Le nouveau bureau pour la fin de l'olympiade est adopté à l'unanimité de 23 voix

V. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Mme GARNIER Michèle.

Ce rapport porte notamment sur : - le fonctionnement général de la Ligue ; - les actions menées au cours de la saison écoulée ; - l'engagement des bénévoles et des commissions ; - le respect des valeurs d'éthique, d'intégrité et de loyauté sportive.

Mise au vote du rapport moral

Abstention 0 Contre 0 Pour 23 voix

Le rapport moral est adopté à l'unanimité de 23 voix

VI. Rapport financier

Le rapport financier est présenté par le Trésorier de la Ligue.

Sont exposés le compte de résultat de l'exercice clos, la situation financière de la Ligue, ainsi que les principales charges et produits.

Après échanges et réponses apportées aux questions des participants, le rapport est mis au vote.

Mise au vote du bilan financier de la ligue CVL 2024/2025

Abstention 0 Contre 0 Pour 23 voix

Le bilan financier de la ligue CVL 2024/2025 est adopté à l'unanimité de 23 voix

VII. Rapports d'activité des commissions

Les responsables des différentes commissions présentent successivement leurs rapports d'activités. Ces rapports sont joints à ce compte rendu. L'Assemblée Générale prend acte des rapports présentés, qui témoignent du dynamisme et de l'implication des commissions dans le développement des activités de la Ligue. **L'assemblée a déploré l'absence du rapport du DSL.**

VIII. Projet de la Ligue

Le projet de la Ligue pour les saisons à venir est présenté à l'Assemblée Générale.

Les orientations stratégiques portent notamment sur :

- le développement et la structuration de la pratique sportive sur le territoire ;
- la formation des encadrants et des officiels ;
- le renforcement des actions en faveur de l'éthique, de l'intégrité sportive et du respect de l'arbitrage ;
- l'accompagnement des clubs affiliés ;
- Mise en place de l'équipe régional combat.
- le développement de sport Handicap et sport adapté

La Ligue continue la politique de proximité avec la prise en charge des formations, des stages immersions par les experts de Ligue dans les clubs

Mise au vote des projets de la ligue CVL

Abstention 0 Contre 0 Pour 23 voix

Les projets de la ligue sont adoptés à l'unanimité de 23 voix

IX. Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel de la Ligue est présenté et commenté avec les orientations budgétaires (priorité aux achats de matériels informatique, écran et tapis rouleaux. Une demande de subvention à la région Centre Val de Loire est faite : cette demande suit son processus au niveau de la région par la première étape par l'envoie sur les besoins et le budget.

Mise au vote du budget prévisionnel de la ligue CVL 2025/2026 présenté.

Abstention 0 Contre 0 Pour 23 voix

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité de 23 voix

X. Questions diverses

Les représentants des clubs formulent plusieurs questions relatives notamment à l'organisation des compétitions, à la formation, comment intégrer le comité avec les postes vacants et aux obligations réglementaires.

Les réponses sont apportées par les membres du Comité Directeur.

XI. Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h00.

La Présidente remercie l'ensemble des participants pour la qualité des échanges et leur contribution au bon fonctionnement de la Ligue.

Fait à Orléans, le 7 décembre 2025.

La Présidente
Michèle Garnier

